Lettonie Onshore

Fiche d'informations

Avantages :

- 15% d'impôts sur les bénéfices
- Comptabilité simplifiée
- Anonymat garanti par le mode de constitution

Constitution :

- Enregistrement de la société par notre correspondant local
- Certification des documents par notaire local
- Transfert de pouvoir sous seing privé et notarié
- Ouverture de votre compte bancaire avec carte VISA
- Obtention de numéro de TVA intracommunautaire

Activités autorisées :

- Toute activité légale sans restrictions, vous pouvez exercer plusieurs activités au sein de la même entité

Documents nécessaires à l'ouverture de votre société :

- Passeport (en cours de validité)
- Justificatif de domicile
- Attestation émise par votre banque attestant de l'existence d'un compte ouvert en votre nom
- Carte d'identité Ou Permis de conduire (faisant apparaître votre adresse actuelle)
- C.V. et présentation de votre activité

Délai :

- 15 jours

Coût :

- Le prix annoncé lors de votre entretien inclut l'intégralité des services pour vous offrir une solution clé en main.

France Offshore
52 Avenue Victor Hugo 75016 Paris
Lundi – Vendredi 9h - 12h 14h - 18h

Tel : +33 (0) 1 43 73 29 20
Fax : +33 (0) 1 72 72 95 74
Web : www.france-offshore.fr
Mail : info@france-offshore.fr